

Avis intersyndical adopté lors du CSAMESR du 5 mars 2024

Le gouvernement vient de décider, unilatéralement et hors de toute discussion parlementaire, d'une réduction de 904 millions d'euros des crédits de la mission interministérielle recherche et enseignement supérieur. Cette décision politique aura des conséquences significatives sur les capacités des universités et des organismes de recherche à mener à bien leurs missions. Avec quels moyens le ministère pourra-t-il aider les établissements en difficulté financière en 2024 ?

Comment le ministère sera-t-il à même de garantir les financements de la loi de programmation de la recherche en 2024 ?

Comment le ministère accompagnera-t-il la rénovation énergétique du patrimoine immobilier de l'Etat affecté à l'ESR ?

Nos organisations demandent au ministère de clarifier ces annonces, notamment les conséquences sur les emplois, les salaires, les formations et la recherche. Elles appellent le gouvernement à faire d'autres choix budgétaires et à garantir un financement adéquat et pérenne pour l'enseignement supérieur et la recherche, afin d'assurer aux étudiantes et aux étudiants des conditions d'études et de vie étudiante dignes, mais aussi de préserver un haut niveau de formation et de recherche dans notre pays.